

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014



SICTOM
DE LA ZONE DE LONS LE SAUNIER



Les communes ont l'obligation de procéder ou de faire procéder à l'élimination des déchets produits par les ménages. Cette compétence, très réglementée, requiert une organisation, un savoir-faire et des moyens qu'une commune seule, même de taille moyenne, ne peut pas assurer, la solution historique et "simple" de décharge étant interdite depuis 2002.

C'est pourquoi sur notre territoire, grâce à la compétence et à la clairvoyance de certains élus, elles se sont regroupées le 5 juin 1982 pour constituer le Service Public d'élimination des déchets qu'est le SICTOM.

C'est l'activité 2014 du SICTOM de la zone de Lons-Le-Saunier que les quelques pages du présent rapport ont vocation de vous présenter en ce début de mandat.

Il convient tout d'abord de remercier tous les élus et agents qui de loin ou de près ont contribué au bon fonctionnement de cette structure intercommunale durant la précédente mandature.

L'année 2014 a été marquée par les élections des nouveaux délégués au SICTOM ainsi que par les élections des Vice-Présidents au sein d'un nouveau Bureau.

2014 a vu par ailleurs les missions du SICTOM fortement évoluer.

En déchetteries, de nouvelles filières de tri ont été mises en place (Eco mobilier et Eco Déchets Diffus Spécifiques pour les produits dangereux). Nous travaillons à proposer des filières permettant la meilleure valorisation possible des déchets, avec notamment la présence nouvelle de l'association OASIS en déchetteries de Beaufort et Saint-Amour. Dans l'objectif de diminuer la quantité de déchets présentés à la collecte, le SICTOM, par le biais de son maître composteur, incite et forme les usagers à la pratique du compostage, individuel et collectif.

Dans ce secteur en mutation permanente, le SICTOM a la volonté de s'adapter et d'innover dans les domaines qui permettront l'amélioration du tri, la valorisation des déchets, et l'optimisation des collectes de déchets.

PRÉSENTATION

Le SICTOM, **Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères**, est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sans fiscalité propre, exploité en régie.

C'est un groupement de collectivités territoriales qui exerce en lieu et place de ses adhérents **la collecte sélective des ordures ménagères et la gestion de 11 déchetteries**.

Pour exercer ces compétences, les élus représentant les communes et communautés de communes du SICTOM forment le **Comité Syndical** et son émanation le **Bureau Syndical**. Ce dernier assure **la gestion courante** du syndicat dans la limite des pouvoirs délégués par le Comité, qui lui vote le budget et oriente la politique du syndicat.

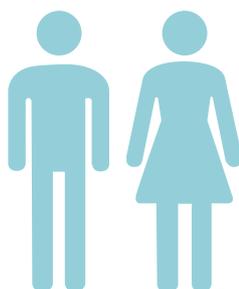
EVOLUTION

Le SICTOM de la zone de LONS LE SAUNIER est né en juin 1982. Il comptait alors 49 communes, soit 39 416 habitants. Aujourd'hui, il regroupe **203 communes soit 81 530 habitants**.

COMPOSITION

Le personnel du SICTOM est constitué de :

- 13** Personnels administratifs,
- 40** Chauffeurs rippeurs,
- 10** Gardiens de déchetteries,
- 3** Mécaniciens,
- 2** Agents de maintenance.



Le SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier et ses 11 déchetteries

AU QUOTIDIEN, LE SICTOM GÈRE...

- **la collecte des ordures ménagères** (bacs gris et bleus, conteneurs semi enterrés gris et bleus)
- **11 déchetteries** réparties sur son territoire
- **la distribution et l'entretien des bacs gris et bleus** (couvercles et roues en bonne état) attribués à chaque foyer ou immeuble collectif
- **l'installation et l'entretien des 270 conteneurs à verre**
- **la sensibilisation de la population** aux gestes du tri, à la prévention des déchets par le biais de diverses manifestations
- **l'entretien et la réparation de son parc de véhicules** grâce à son service Mécanique

SICTOM DE LA ZONE DE LONS ET SYDOM DU JURA : NE PAS CONFONDRE

Le SYDOM du Jura a en charge **le traitement des ordures ménagères** (incinération du gris et tri du bleu) à l'échelle du département. Il fédère 7 Etablissements Publics à Coopération Intercommunale (dont le SICTOM de Lons).

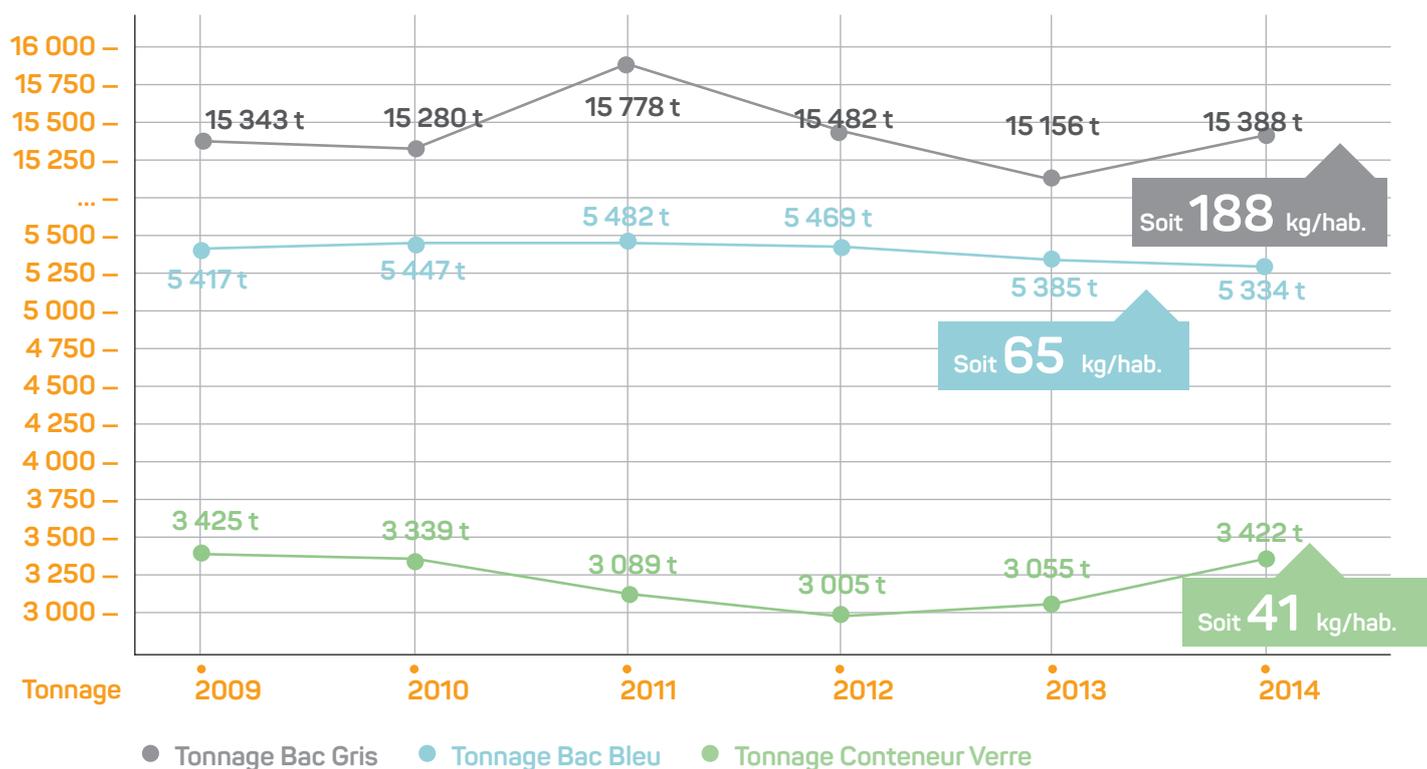
Hormis dans quelques quartiers de Lons et de Saint-Amour, équipés en conteneurs semi-enterrés, **la plupart des foyers dispose de deux bacs** : un bac gris pour les ordures ménagères dans des sacs fermés (poussières, couches, restes de repas, ...) ramassé toutes les semaines et un bac bleu pour les déchets recyclables et déposés en vrac (boîtes de conserve, bouteilles et films plastiques, papiers, briques de lait,...) ramassé tous les 15 jours (toutes les semaines sur Lons et Montmorot).

La contenance des bacs octroyés (120 ou 240 litres) est déterminée par le SICTOM en fonction de la taille du foyer.

La collecte en quelques CHIFFRES...

15	tournées par jour : 9 le matin (5h-12h), 6 l'après-midi (12h-19h)
Environ 38	agents par jour
390 557	kilomètres parcourus en 2014
262 221	litres de gasoil consommés en 2014
78 284	habitants desservis en porte-à-porte
3246	habitants desservis par les conteneurs semi-enterrés

Une fois les collectes terminées, les camions du SICTOM se rendent au **Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères (CDTOM)** géré par le SYDOM, dans la zone industrielle de Lons. Les déchets des bacs gris sont alors déposés dans une fosse avant d'être incinérés, tandis que les déchets des bacs bleus sont triés avant de suivre différentes filières de recyclage.



En 2014 ...



1. EXTENSION DES CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine, la ville de **Lons-le-Saunier a demandé au SICTOM en 2012 d'étudier un système de collecte des déchets plus adapté à l'habitat vertical** avec pour objectif de **limiter le nombre de bacs en pied d'immeubles**. Les premiers conteneurs semi-enterrés ont donc été **mis en place en juin 2013** sur une partie des rues d'Offenbourg, des Gentianes et des Violettes.

En 2014, **la ville a souhaité poursuivre le projet** sur la rue des Gentianes et l'immeuble des Baronnes.

Ces nouveaux équipements desservent maintenant **3 246 personnes** à Lons-le-Saunier et Saint-amour.

2. Mise en place de la collecte incitative

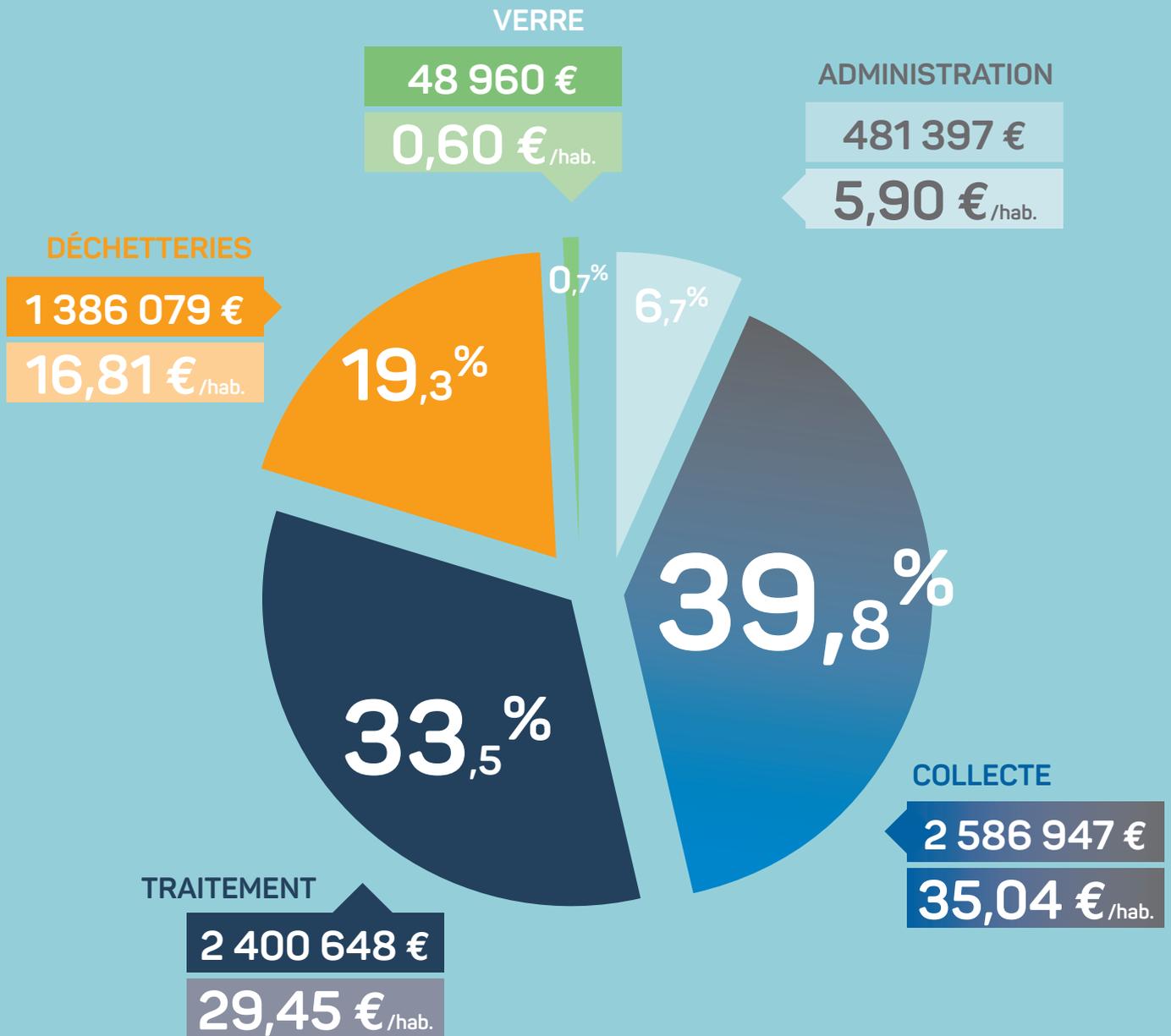
Le Comité Syndical réuni le **19 novembre 2014 a validé l'expérimentation d'une collecte incitative**, c'est-à-dire le passage d'une collecte des bacs gris toutes les semaines à une collecte tous les 15 jours. Les objectifs du SICTOM sont les suivants :

- Inciter les usagers à **réduire leur production d'ordures ménagères sans contrainte de pesée**
- Inciter les usagers à **pratiquer le compostage**
- **Mieux gérer les dépenses** de fonctionnement du SICTOM en optimisant les coûts de collecte
- **Diminuer son empreinte carbone**

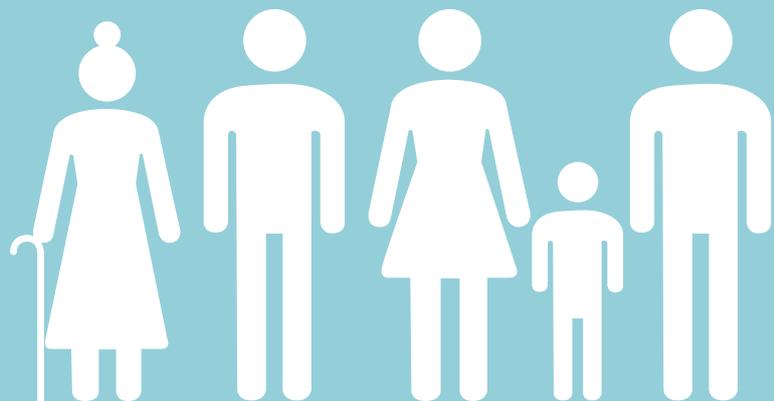
Les tournées qui feront l'objet de l'expérimentation ont été déterminées **en fonction de leur tonnage et kilométrage** (voir plus d'informations au chapitre "prévention" page 9).



Coût des services



81 530
habitants (2014)

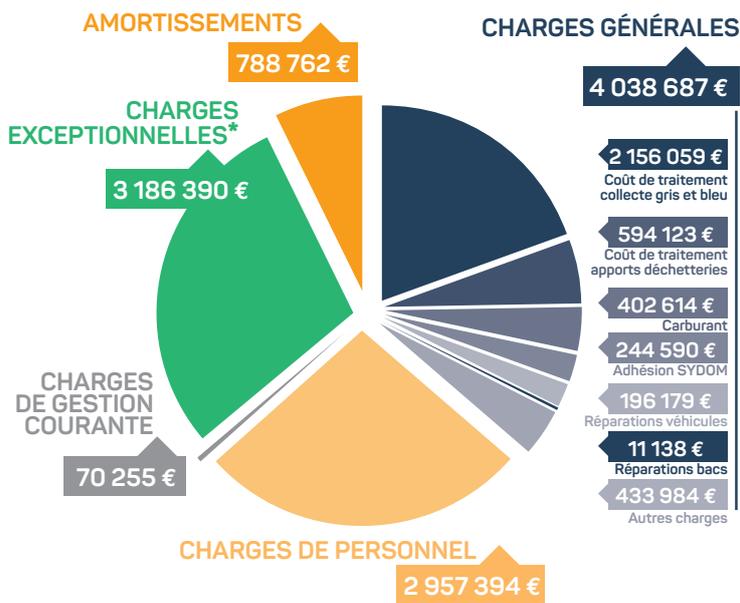


Le BUDGET

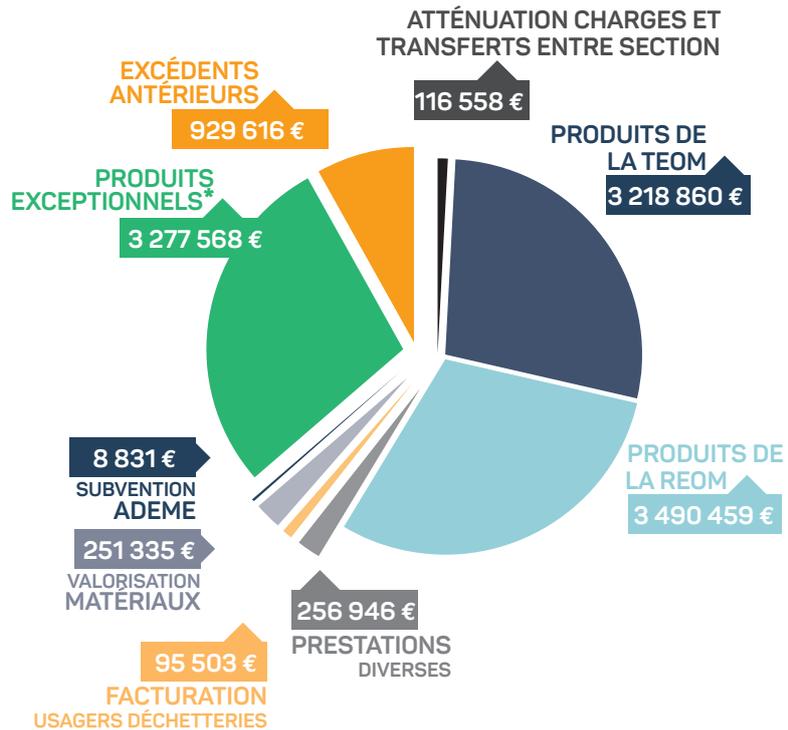
Sur le territoire desservi par le SICTOM, cohabitent deux sources de financement : la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** à laquelle sont soumis les habitants d'ECLA et la **Redevance des Ordures Ménagères (REOM)** qui s'imposent aux autres. Si la première est un pourcentage de la taxe sur le foncier bâti, la seconde est une somme fixée en fonction de la prestation fournie et de la composition du foyer.

Le FONCTIONNEMENT

Dépenses **11 041 488 €**



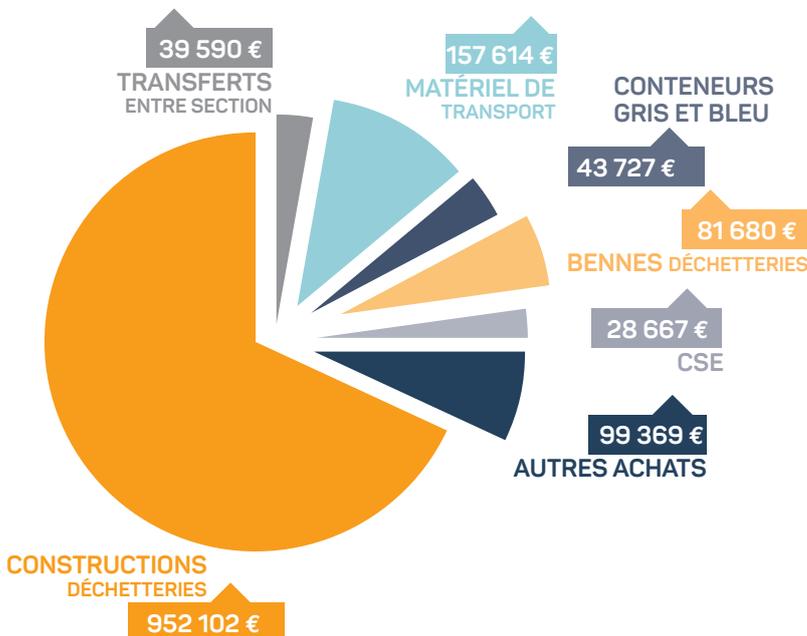
Recettes **11 645 676 €**



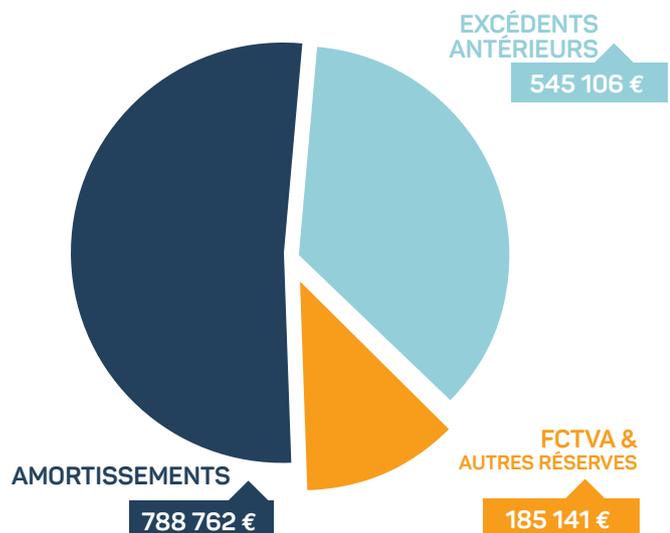
* Jeu d'écriture comptable permettant d'enregistrer les impayés des usagers des Communautés de Communes adhérentes.

Les INVESTISSEMENTS

Dépenses **1 402 749 €**



Recettes **1 519 009 €**



LES DÉCHETTERIES

Le SICTOM met à la disposition de ses 203 communes adhérentes 11 déchetteries couvrant l'ensemble de son territoire géographique. Ouvertes aux particuliers, aux collectivités, associations et autres professionnels, elles permettent de déposer un grand nombre de déchets à la condition expresse de les trier. Un règlement intérieur régit par ailleurs leur fonctionnement ainsi que leur accessibilité. Vous y avez accès sur le site internet du SICTOM : www.sictomlons.letri.com

Déchets acceptés dans toutes les déchetteries :

Les encombrants : polystyrène, laine de verre, plastiques durs,

Le bois

Le carton

Le papier

Les déchets d'espaces verts

La ferraille

Les gravats

Les meubles

Les déchets d'équipements électriques et électroniques

Les piles

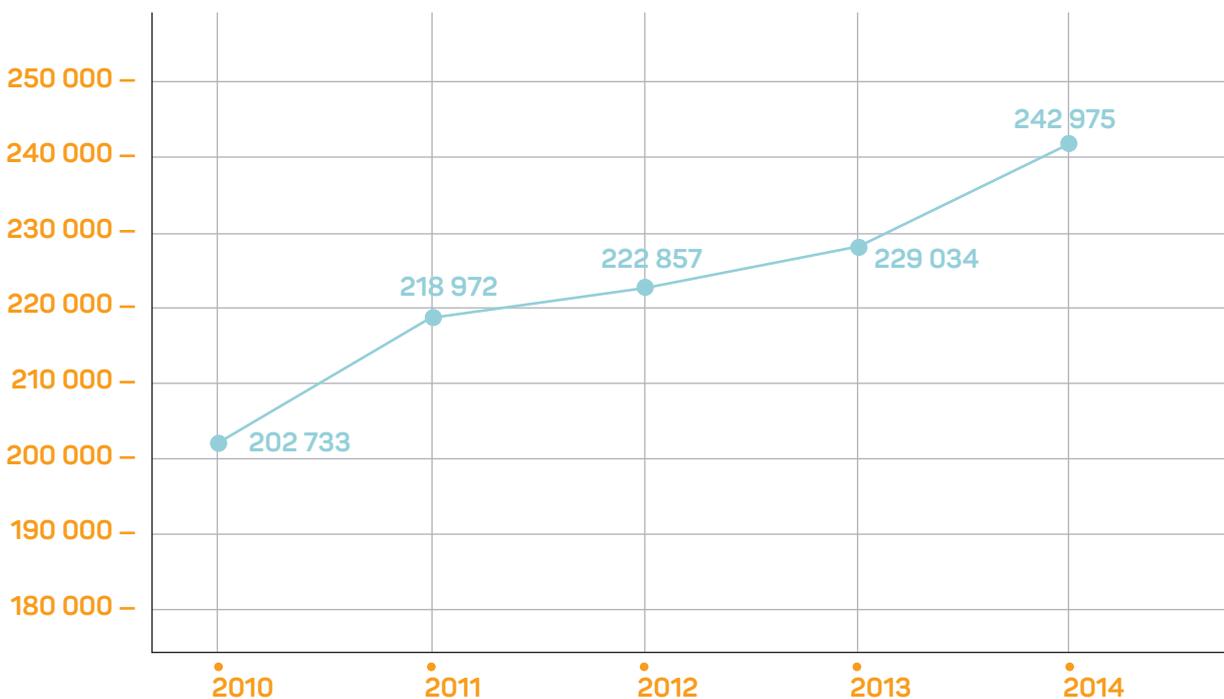
Les batteries

Les déchets diffus spécifiques : peintures, colles, vernis, solvants,

Les huiles.



La fréquentation des déchetteries ne cessent de progresser d'année en année, comme l'atteste cette courbe :



● Nombres de passages en déchetteries

Parallèlement, l'évolution des tonnages fluctue en fonction du type de déchets dont voici les principaux :

	2010	2011	2012	2013	2014
(tonnes)					
Ferrailles	964	1070	1077	952	831
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	654	714	718	729	789
Cartons	394	397	387	381	372
Papier	133	138	173	182	165
Tout-venant	3 161	3 601	3 825	3 541	3 072
Bois	1 812	2 031	2 017	1 915	1 547
Déchets d'espaces verts	5 344	5 548	4 586	5 031	6 069
Déchets Dangereux des Ménages	87	106	109	103	114
Autres	311	241	244	294	486
TOTAUX	12 860	13 846	13 136	13 128	13 445

Tous les déchets ne sont pas acceptés en déchetterie.

En cas de doute, **n'hésitez pas à contacter le site** ou les services administratifs.

Certaines déchetteries bénéficient de la présence, par le biais d'agents, de **L'association de réinsertion OASIS**. Vous avez ainsi la **possibilité de donner des OBJETS** susceptibles d'être réparés, valorisés puis revendus à un prix modique permettant à ces déchets de connaître une seconde vie.



En 2014 ...

- Les investissements que le SICTOM réalise chaque année pour son parc de déchetteries sont toujours conséquents. De nombreuses réparations sont effectuées, dues certes à leur succès grandissant mais aussi malheureusement aux nombreux actes de vandalismes dont elles sont victimes. Pour contrecarrer la dégradation de ses sites, le SICTOM s'est engagé dans une active politique de rénovation.
- 2014 a vu la construction de la **nouvelle déchetterie** d'Orgelet et l'**extension** de celle de Messia-sur-Sorne pour **952 101 euros** ainsi que l'achat de nouvelles bennes de déchetterie pour **81 680 euros**.
- 2014 a vu aussi se généraliser les **benne éco-mobilier** en déchetteries. La présence de ces benne qui collectent l'ensemble des meubles et pièces d'ameublement a permis de **réduire les tonnages** des benne destinées à l'enfouissement (Encombrants : -13%) ainsi que ceux des benne bois (-19%) et ferrailles (-12%).

Face aux problématiques environnementales et économiques liées à la prise en charge des déchets, le SICTOM agit également sur le plan de la prévention des déchets.

L'OBJECTIF EST DE FAIRE DIMINUER LA QUANTITÉ ET LA TOXICITÉ DES DÉCHETS PRIS EN CHARGE.

Concrètement, cela passe par **l'adoption de petits gestes au quotidien** :

- **Composter** ses déchets biodégradables (-30% du poids de la poubelle grise).
- Poser un autocollant **"STOP PUB"** sur la boîte aux lettres (50kg de papier en moins par boîte aux lettres et par an).
- Trouver des **alternatives à l'utilisation de produits toxiques**, phytosanitaires ou de nettoyage.
- **Limiter** l'usage d'objets à usage unique (gobelets plastiques, lingettes...) et favoriser le réutilisable.
- Acheter des **produits moins emballés**.
- Passer à la **tonte "mulching"** pour réduire la production de déchets verts.
- Utiliser des **piles rechargeables**...

Pour **guider ses usagers vers ces pratiques**, le **SICTOM** a recruté des agents et diversifié les moyens de communication et de pédagogie.

Ses ambassadrices du tri et son maître composteur tiennent des stands lors de manifestations ainsi que sur les marchés. Ils organisent des **réunions d'information ludiques et participatives dans les communes**, les "Apéritris".

Des animations sont réalisées dans les écoles et centres de loisir. **Des composteurs** y sont installés afin de sensibiliser les plus jeunes.

Des **composteurs en bois** sont proposés par le SICTOM **au tarif préférentiel de 15€** afin de permettre à chacun de faire ce geste.



COMPOSTAGE COLLECTIF

Le compostage ayant un gros impact sur les tonnages d'ordures non recyclables collectés (-30%) le SICTOM souhaite favoriser cette pratique le plus largement possible.

Le maître composteur du SICTOM **accompagne donc les projets** de compostage collectif que ce soit en pied d'immeuble ou sur les sites de restauration comme les quelques exemples **suivants en 2014** :

- Cantine scolaire à Domblans et Messia
- Maison de retraite à St Amour
- Camping le Surchauffant à la Tour du Meix et camping du Git à Monnet la Ville
- Foyer logement de l'APEI à Crançot
- Pied d'immeuble à Domblans et Lons le Saunier

Ces projets peuvent également prendre place dans une cantine d'entreprise ou tout site de vie ou de restauration. Si la démarche vous intéresse pour votre immeuble ou votre lieu de travail, **n'hésitez plus, contactez-nous**.



En 2014 ...

En 2014, les contrôles de bacs et autres contrôles qualité ont permis de vérifier **2 508 bacs bleus** dans **28 communes** sur le secteur du SICTOM de Lons Le Saunier et de rencontrer **304 personnes**.

Les animations (apéritif, porte-à-porte, animations scolaires, stand sur les marchés et autres foires ou festivités) réalisées par les ambassadrices du tri et le maître composteur du SICTOM ont permis de sensibiliser près de 900 personnes aux actions de tri et de compostage.

PROJET EXPÉRIMENTAL DE COLLECTE INCITATIVE

Ce mode de collecte consiste en un **ramassage des bacs gris toutes les deux semaines** calqué sur celui des bacs bleus en lieu et place d'une collecte toutes les semaines.

Certains des usagers du SICTOM présentent déjà leurs bacs à cette fréquence et le but est **d'inciter chacun à réfléchir à sa production de déchets et à la justesse de son tri**.

La quantité de déchets moyenne produite par usager ainsi que la qualité du tri du bac gris ont été mesurées avant le lancement de cette expérimentation.

Il ressort une production moyenne de **215 kg/an/habitant**.

Présentée ci-dessous, l'analyse des bacs collectés sur les tournées choisies pour l'expérience a révélé par ailleurs que 48% de leur contenu aurait pu ou dû se trouver ailleurs (compostage, bac bleu, déchetterie...).

La marge de progression est donc bien réelle.



A l'issue de l'expérience (décembre 2016), sera évaluée l'évolution des pratiques éventuelle en termes de quantité de déchets produits, et en termes de qualité du tri.

Les Déchetteries DU SICTOM DE LONS



ARINTHOD
zone INDUSTRIELLE

03 84 48 50 33

OUVERTURE :
Lundi, Mercredi, Vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h

BEAUFORT
rue de
L'étandonne

03 84 25 15 84

OUVERTURE :
Du mardi au samedi : 9h-12h

LONS SUD
Rue Louis Rémy
à MESSIA

03 84 43 94 58

OUVERTURE :
Du lundi au samedi :
8h30-12h / 13h30-18h30 (été)
8h30-12h / 13h30-17h30 (hiver)

BLETTERANS
zone INDUSTRIELLE

03 84 44 46 02

OUVERTURE :
Du mardi au samedi :
13h30-17h30

ORGELET
CHEMIN DE BARBUISE

03 84 35 58 17

OUVERTURE :
Lundi : 14h-18h (été) / 13h-17h (hiver)
Mercredi et Samedi :
9h-12h, 14h-18h (été) / 9h-12h, 13h-17h (hiver)

CHAUMERGY
rue de
L'Aiguillage

03 84 48 60 49

OUVERTURE :
Mardi et samedi : 14h-17h30

ST AMOUR
Rue de L'INDUSTRIE

03 84 48 81 99

OUVERTURE :
Du mardi au samedi :
13h30-17h

DOMBLANS
Lieu dit Les
Prés Mourain

03 84 24 71 36

OUVERTURE :
Du mardi au samedi : 9h-12h

ST JULIEN
Rue des ARTISANS

03 84 85 45 79

OUVERTURE :
Mercredi : 9h-12h
Samedi : 14h-17h

LONS NORD
Zone INDUSTRIELLE
de PERRIGNY

03 84 24 50 09

OUVERTURE :
Du lundi au samedi :
8h30-12h / 13h30-18h30 (été)
8h30-12h / 13h30-17h30 (hiver)

SELLIERES
Zone ARTISANALE

03 84 25 92 69

OUVERTURE :
Mardi et Samedi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h



13 ZAC Des Toupes - 39570 MONTMOROT
Tél. : 03 84 86 16 16 - Fax : 03 84 24 17 90
e-mail : sictom39@wanadoo.fr
www.sictomlons.letri.com